



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Bien-être animal et cohabitation entre les humains et les animaux

Question écrite n° 14250

Texte de la question

M. Mickaël Bouloux attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le bien-être animal et la cohabitation dans les villes entre les humains et les animaux. Des réflexions scientifiques sur les formes d'interactions et les notions de proximité et de distance doivent avoir lieu. Au regard de l'équilibre fragile qui dépend fortement de l'acceptabilité des humains envers les animaux, des travaux pourraient permettre de repenser les villes pour apaiser la coexistence avec la faune. Il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour développer la recherche visant à l'acquisition de nouvelles expertises scientifiques sur la présence animale en ville, les comportements des animaux et leur évolution au sein des espaces urbains dont leur capacité d'adaptation.

Données clés

Auteur : [M. Mickaël Bouloux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14250

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#), page 146

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)